

## Secteur de rattachement

Centre ou CIA

## Déplacements professionnels

Quotidien

## Définition de la fonction

Le Médecin du travail a un rôle préventif consistant à éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail. Il est le conseiller des employeurs, des travailleurs, des représentants du personnel et des services sociaux dans le cadre des missions définies par le code du travail. Il participe à la mise en œuvre du Projet de Service élaboré dans le cadre de la Commission Médico-Technique (CMT). Il planifie, organise son activité et en rend compte conformément aux procédures en vigueur de l'association. Il contribue à la réalisation d'objectifs de Santé Publique.

Ses activités principales sont les suivantes :

- Suivi individuel de l'état de santé des salariés
- Réalisation d'actions en milieu de travail
- Coordination et animation de l'équipe pluridisciplinaire
- Relation avec les acteurs de la Santé au travail
- Accompagnement transverse
- Recherche, innovation et partage d'information
- Santé, sécurité et conditions de travail
- Qualité et amélioration continue
- RSE, Diversité et Inclusion

## Conditions d'exercice

Responsabilité déontologique, civile et pénale en rapport avec l'activité (respect absolu du secret médical et du secret de fabrique)

Être inscrit au Conseil de l'Ordre

Appliquer les règles d'Hygiène et de Sécurité en vigueur

Télétravail possible

## Formation

Doctorat et diplôme de spécialiste en médecine du travail CES, DES, qualifications reconnues par le conseil de l'ordre des médecins.

Obligation de formations spécifiques et régulières définies par décrets.

## Rattachement fonctionnel

En lien avec tous les acteurs de la Santé au travail

## Rattachement hiérarchique

Directeur des Équipes Pluridisciplinaires

## Classe CCN de référence

Classe 21, Filière Prévention

L'égalité professionnelle femmes-hommes, ainsi que la prise en compte de situation de handicap sont des préoccupations fortes du CMIE.

*Il n'existe pas de métier au CMIE qui ne puisse être exercé indifféremment par une femme ou par un homme.*

*Toutes les fiches de fonction s'adressent indifféremment et explicitement tant aux femmes qu'aux hommes.*

*L'aménagement du poste de travail en cas de situation de handicap est prise en compte.*



**CHARTRE DE LA DIVERSITÉ**

SIGNATAIRE

**Le CMIE est signataire**

de la Charte de la Diversité depuis juin 2020.

ACTIVITE / COMPETENCES	DENOMINATION	S	A	M	E
<b>ACTIVITE 1</b>	<b>SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES SALARIÉS</b>				
COMPÉTENCE 1	Réaliser des examens cliniques médico-professionnels.				X
COMPÉTENCE 2	Prescrire ou réaliser des examens complémentaires en lien avec le travail.			X	
COMPÉTENCE 3	Conseiller le salarié en matière de prévention des risques professionnels et de Santé Publique.				X
COMPÉTENCE 4	Rédiger les fiches d'aptitude et d'attestation de suivi.				X
COMPÉTENCE 5	Constituer ou mettre à jour le dossier médical en santé au travail, pour chaque salarié suivi ( <i>expositions aux risques, avis et propositions du médecin...</i> ).				X
COMPÉTENCE 6	Rédiger des préconisations d'actions visant la prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien en emploi des travailleurs.				X
COMPÉTENCE 7	Réaliser le suivi des préconisations d'actions visant la prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien en emploi des travailleurs.			X	

ACTIVITE / COMPETENCES	DENOMINATION	S	A	M	E
<b>ACTIVITE 2</b>	<b>RÉALISATION D' ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL</b>				
COMPETENCE 1	Identifier et analyser les risques professionnels à l'aide de la méthodologie adaptée ( <i>visite des lieux de travail, études de poste, mesures métrologiques, prélèvements...</i> ).			X	
COMPETENCE 2	Rédiger des préconisations d'actions préventives ou correctives motivées afin de prévenir les risques professionnels et d'améliorer les conditions de travail.				X
COMPETENCE 3	Réaliser le suivi des préconisations d'actions préventives ou correctives définies.			X	
COMPETENCE 4	Participer activement aux instances des adhérents prévues par la réglementation ( <i>CSE, commission RPS...</i> ) : conseil, orientation, expertise.				X
COMPETENCE 5	Réaliser des actions de formation aux risques spécifiques en rapport avec l'activité professionnelle.			X	
COMPETENCE 6	Réaliser ou mettre à jour la fiche entreprise ( <i>risques professionnels, effectifs des salariés exposés à ces risques...</i> ).				X
COMPETENCE 7	Formaliser et communiquer à l'adhérent les rapports ( <i>rapport annuel d'activité...</i> ) et les résultats des études réalisées dans le cadre de son action en milieu de travail ( <i>études de poste, fiches entreprise...</i> ).				X
COMPETENCE 8	Conseiller les adhérents en matière d'organisation des secours et des « urgences au travail ».			X	
COMPETENCE 9	Réaliser des actions d'information et de sensibilisation aux questions de Santé Publique.				X
<b>ACTIVITE 3</b>	<b>COORDINATION ET ANIMATION DE L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE</b>				
COMPETENCE 1	Elaborer des protocoles écrits pour confier certaines activités à l'équipe pluridisciplinaire ( <i>professionnels de santé, assistant santé travail...</i> ).		X		
COMPETENCE 2	Déléguer à l'équipe pluridisciplinaire les actions en milieu de travail ou de suivi individuel, le cas échéant ( <i>élaboration des fiches entreprise, entretiens infirmiers...</i> ).				X
COMPETENCE 3	Accompagner l'équipe pluridisciplinaire dans sa montée en compétences en adéquation avec les orientations de l'association et les évolutions réglementaires.			X	
COMPETENCE 4	Animer des temps d'échanges collectifs et individuels de l'équipe pluridisciplinaire : réunions, entretiens, temps de partage...			X	
<b>ACTIVITE 4</b>	<b>RELATION AVEC LES ACTEURS DE LA SANTÉ AU TRAVAIL</b>				
COMPETENCE 1	Répondre aux interrogations ou sollicitations émanant des acteurs de la santé au travail (MIRTMO, DRIEEST, AGEFIPH...).			X	

ACTIVITE / COMPETENCES	DENOMINATION	S	A	M	E
<b>ACTIVITE 5</b>	<b>PARTICIPATION AU PROJET DE SERVICE</b>				
COMPETENCE 1	Participer au déploiement du plan d'activités et des orientations de l'association au regard des obligations réglementaires et du Projet de Service.		X		
COMPETENCE 2	Participer ou piloter la conduite des projets de l'association et leur déploiement en coopération avec les services et les parties prenantes concernées.		X		
<b>ACTIVITE 6</b>	<b>RECHERCHE, INNOVATION ET PARTAGE D'INFORMATION</b>				
COMPETENCE 1	Partager et diffuser à l'ensemble des acteurs concernés les informations propres à son métier et à son domaine en utilisant les modes de communication appropriés de l'association et dans le respect des règles de confidentialité.			X	
COMPETENCE 2	Echanger, lors des réunions d'animation et de coordination internes, sur les problématiques rencontrées et sur les éventuelles solutions apportées ou à apporter.			X	
COMPETENCE 3	S'approprier ou mettre en œuvre une veille technique, réglementaire et métier afin de disposer en permanence d'une information à jour.			X	
COMPETENCE 4	Proposer des actions innovantes en lien avec son métier.		X		
COMPETENCE 5	Informier et répondre aux interrogations individuelles ou collectives portant sur les thématiques de son domaine de compétences.				X
COMPETENCE 6	Tracer la réalisation des actions au sein du dossier concerné et du logiciel métier.			X	
COMPETENCE 7	Réaliser le suivi et le reporting régulier de son activité métier auprès de sa hiérarchie et des acteurs concernés.		X		
COMPETENCE 8	Participer aux études, recherches, enquêtes, notamment à caractère épidémiologique, entrant dans le cadre de ses missions et du Projet de Service.		X		
<b>ACTIVITE 7</b>	<b>SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL</b>				
COMPETENCE 1	Prévenir les éventuels dysfonctionnements et alerter son responsable lors de problématiques particulières dans le cadre de la QVCT : sécurité, difficulté organisationnelle, signaux faibles, incohérences, souffrance au travail...				X
<b>ACTIVITE 8</b>	<b>QUALITÉ ET AMÉLIORATION CONTINUE</b>				
COMPETENCE 1	Se référer et appliquer les processus ( <i>procédures, modes opératoires...</i> ) de la qualité en lien avec son métier.			X	
COMPETENCE 2	Participer à la démarche d'amélioration continue du service ( <i>actions d'amélioration, événements indésirables, harmonisation...</i> ).			X	
<b>ACTIVITE 9</b>	<b>RSE, DIVERSITÉ ET INCLUSION</b>				
COMPETENCE 1	Inscrire ses actions dans le respect de la démarche RSE et ses enjeux sur les trois piliers (social/sociétal, relatif aux adhérents et environnemental).	X			

## DÉFINITION DES NIVEAUX DE COMPÉTENCES

OBJECTIF COGNITIF	SENSIBILISATION	APPLICATION	MAÎTRISE	EXPERTISE
CARACTÉRISATION DE CE NIVEAU HIÉRARCHIQUE	Saisir des significations. Traduire des connaissances dans un nouveau contexte. Interpréter des faits à partir d'un cadre donné	Réinvestir des méthodes, des concepts et des théories dans de nouvelles situations. Résoudre des problèmes en mobilisant les compétences et connaissances requises	Percevoir des tendances. Reconnaître les sous-entendus. Extraire des éléments. Identifier les parties constituantes d'un tout pour en distinguer les idées	Utiliser des idées disponibles pour en créer de nouvelles. Généraliser à partir d'un certain nombre de faits. Mettre en rapport des connaissances issues de plusieurs domaines
CAPACITÉ À	Traduire et interpréter de l'information en fonction de ce qui a été appris	Sélectionner et transférer des données pour réaliser une tâche ou résoudre un problème	Distinguer, classer, mettre en relation les faits et la structure d'un énoncé ou d'une question	Concevoir, intégrer et conjuguer des idées en une proposition, un plan, un produit nouveau
HABILETÉS REQUISES	Connaissance	Connaissance Compréhension	Connaissance Compréhension Application	Connaissance Compréhension Application Analyse Évaluation
EXEMPLE	Connaître l'existence d'un logiciel	Utiliser le logiciel	Former à l'utilisation du logiciel	Faire évoluer le logiciel